

## RESEAU EXPRESS JEUNES De l'Exclusion à l'insertion

Siège social : Maison des associations  
1a, Place des Orphelins - 67000 STRASBOURG

SIREN 417 564 614

### Rapport du commissaire aux comptes Sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association RESEAU EXPRESS JEUNES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans ce cadre, nos diligences nous ont conduit, en lien avec les informations données dans l'annexe, à nous assurer :

- 
- du correct enregistrement des subventions d'exploitation ainsi que de la bonne estimation des produits rattachés à ce titre à l'exercice 2021.

## **Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

### **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 27 juin 2022

Antoine WERNERT  
Commissaire aux comptes



## Etats financiers au 31/12/2021

# Bilan



## Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	Capital souscrit non appelé				
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	7 470	6 251	1 219		
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>7 470</b>	<b>6 251</b>	<b>1 219</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>					
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	20 453	20 021	432	46 963	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	15		15	15	
<b>DISPONIBILITES</b>	14 010		14 010	418	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>34 478</b>	<b>20 021</b>	<b>14 457</b>	<b>47 395</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>41 948</b>	<b>26 272</b>	<b>15 676</b>	<b>47 395</b>

- (1) dont droit au bail  
(2) dont à moins d'un an  
(3) dont à plus d'un an



## Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres	6 709	6 709	
Report à nouveau	(9 952)	(18 251)	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>7 025</b>	<b>8 299</b>	
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>3 783</b>	<b>(3 243)</b>	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
<b>Total des fonds propres</b>		<b>3 783</b>	<b>(3 243)</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		3 352
	<b>Total des provisions</b>		<b>3 352</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 172	7 361
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	7 721	10 772
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		39	
Produits constatés d'avance		29 113	
<b>Total des dettes</b>		<b>11 893</b>	<b>47 286</b>
	Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>15 676</b>	<b>47 395</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		7 025,16	8 299,05
(1) Dont à moins d'un an		11 893	47 286
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			



Etats financiers au 31/12/2021

# Compte de Résultat



## Compte de Résultat 1/2

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	611	570
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		29
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	119 873	128 617
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 905	15 879	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	46	7	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>127 434</b>	<b>145 102</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	20 930	36 252
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 138	1 152
	Salaires et traitements	63 940	60 686
	Charges sociales	20 619	19 948
	Dotation aux amortissements et dépréciations	20 481	156
	Dotation aux provisions		162
Reportes en fonds dédiés			
Autres charges	33	26	
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>127 141</b>	<b>118 384</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>293</b>	<b>26 718</b>	



## Compte de Résultat 2/2

		31/12/2021	31/12/2020
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>293</b>	<b>26 718</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	77	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>77</b>	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>77</b>	
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>371</b>	<b>26 719</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion	6 914	350
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>6 914</b>	<b>350</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion	260	18 769
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>260</b>	<b>18 769</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>6 654</b>	<b>(18 420)</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>134 426</b>	<b>145 452</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>127 401</b>	<b>137 153</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>7 025</b>	<b>8 299</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
<b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			



## Etats financiers au 31/12/2021

# Annexes



## Règles et Méthodes Comptables

### Informations générales

L'association REJ a pour objet :

- Promouvoir, soutenir et favoriser la formation de jeunes, d'animateurs et travailleurs sociaux (salariés et bénévoles) oeuvrant contre l'exclusion sociale
- Développer des méthodes pédagogiques pour le travail des jeunes.
- Promouvoir des recherches sur les problèmes de discrimination et d'exclusion sociale
- Encourager les associations et les animateurs à développer des partenariats pour permettre à des jeunes avec moins d'opportunité de prendre part à des échanges de jeunes des événements du volontariat à un niveau international.

### Evènements significatifs et faits caractéristiques

L'activité de l'association a été fortement impactée par la crise sanitaire. Les nombreux projets à l'étranger n'ont pas pu avoir lieu en raison des difficultés principalement à se déplacer et à donc à maintenir les échanges de jeunes.

### Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales comptables dans le respect des principes prévus par le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, et le règlement ANC n°2018-06 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 676** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **134 426** euros et un total **charges** de **127 401** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **7 025** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.  
Il a une durée de **12** mois.



## Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle.
- régularité et sincérité.
- prudence.
- comparabilité et continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Terrains et aménagements : 50 ans
- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 4 à 7 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 7 ans



# Règles et Méthodes Comptables

- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Provisions

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Cotisations

L'association pouvant justifier d'un droit d'agir en recouvrement sur ses appels de cotisations, elles sont inscrites en produit au moment de cet appel. Le montant comptabilisé correspond à celui figurant sur l'appel de cotisations.

## Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.



## Règles et Méthodes Comptables

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 0 euros. La salarié en fonction dans l'association au 31-12-2021 a moins d'un an d'ancienneté.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2021
- Taux d'actualisation : 1.52 %
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : INSEE TD 2017-2019

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle) : 62 ans

- Progression de salaires : 1.0 %

- Taux de rotation : lent

- Taux de charges sociales patronales : 28.20 %

Elle ne fait pas l'objet d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

### Contributions en nature

L'association n'a pas mis en oeuvre d'outils lui permettant de recenser de manière exhaustive et objective la nature et l'importance des contributions volontaires en nature.



## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 791		1 679			7 470
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>5 791</b>		<b>1 679</b>			<b>7 470</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>5 791</b>		<b>1 679</b>			<b>7 470</b>



## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	5 791	460		6 251
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>5 791</b>	<b>460</b>		<b>6 251</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>5 791</b>	<b>460</b>		<b>6 251</b>



## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	3 352		3 352	
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>3 352</b>		<b>3 352</b>	
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	{ incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres		20 021		20 021	
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>			<b>20 021</b>		<b>20 021</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 352</b>	<b>20 021</b>	<b>3 352</b>	<b>20 021</b>
Dont dotations et reprises			20 021	3 352	
{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



## Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	432	432	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	20 021	20 021	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>20 453</b>	<b>20 453</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 172	4 172		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	763	763		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 797	6 797		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	161	161		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>11 893</b>	<b>11 893</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



## Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves	6 709				6 709
Report à nouveau	(18 251)	8 299			(9 952)
Excédent ou déficit de l'exercice	8 299	(8 299)	7 025		7 025
<b>Situation nette</b>	<b>(3 243)</b>		<b>7 025</b>		<b>3 783</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>(3 243)</b>		<b>7 025</b>		<b>3 783</b>



## Concours publics et subventions

31/12/2021	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
<b>Concours publics et subventions</b>						
Concours publics						
Subventions d'exploitation	68 018		45 000		6 855	119 873
Subventions d'investissement						
<b>TOTAL</b>	<b>68 018</b>		<b>45 000</b>		<b>6 855</b>	<b>119 873</b>

## Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
Conseil départemental		5 000	
Ville de Strasbourg		40 000	
Commission Européenne		45 760	
Fond européen de la jeunesse		22 258	
Erasmus		6 855	
<b>Totalisation</b>		<b>119 873</b>	

## Commentaires sur l'évaluation des contributions volontaires en nature

### BENEVOLATS :

La valorisation du bénévolat au sein de l'association et compte tenu de son activité n'est pas représentative pour la compréhension de l'activité de l'entité



## Rémunération des dirigeants

L'association n'emploie pas de dirigeant rémunéré.



## Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2021
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>6 914</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>		<b>6 914</b>
<i>Autres produits except. de ges</i>	6 914	
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>260</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b>		<b>260</b>
<i>Autres charges except. de gest</i>	260	
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>6 654</b>



## Effectif moyen

31/12/2021

Interne

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	
	Professions intermédiaires	
	Employés	1
	Ouvriers	
	<b>TOTAL</b>	<b>1</b>